



Seine-Saint-Denis
Conseil Général

APSAD 93

**Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de
la Seine Saint Denis**

Siège social: 124 rue Carnot 93000 Bobigny

Déclarée A.P.S.A.D 93 sous le n° 71319

Agrément Jeunesse et Sport n°93S69

liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

- Cette association a pour but la pratique de l'éducation physique et des sports ; le développement de loisirs culturels et d'activités d'éducation populaire.
- Le siège social est fixé à la cité administrative de Bobigny.
- Déclarée APSAD 93 sous le N° 71319, agrément jeunesse et sport N°93969.

BILAN GENERAL DE L'ASSOCIATION

I L'activité de l'association dans son contexte socio-économique

Depuis de nombreuses années l'APSAD 93 contribue auprès des agents du Département et de l'Etat à la promotion des activités physiques et sportives et à leur pratique quotidienne. A ce jour le volet promotion des pratiques sportives ne représente plus que les seules activités assumées par les différentes sections. De fait les pratiques encadrées par les sections ne représentent plus aujourd'hui qu'une partie de la demande réellement exprimée par les agents départementaux et ne semble plus totalement adaptées aux nouveaux enjeux véhiculés par les pratiques sportives d'entreprise.

Par ailleurs, comme toute association sportive, l'APSAD 93 doit disposer de locaux et d'installations adaptés à la pratique de ses adhérents ainsi qu'à sa gestion quotidienne.

A ce jour, les pratiques des sections sont organisées en grande partie sur le site de la cité administrative N° 2 ; sophrologie, gymnastique, yoga, boxe, savate et musculation. Cependant, même si des aménagements notables ont pu être effectués, il y a quelques années, la fréquentation importante de ces installations départementales par un nombre élevé d'adhérents ne s'effectue pas dans des conditions d'hygiène et de sécurité suffisantes. Une réflexion doit être engagée rapidement afin de trouver avec le Département des solutions à moyen terme.

Par ailleurs, l' APSAD 93 utilise aussi des installations prêtées gracieusement, badminton (ville de Bobigny), football (stade de La Motte, Conseil général) ou bien louées à un prix très onéreux, plongée (Centre Nautique de Bobigny), tennis (installations privées de Montreuil). De même, ses adhérents sont ils amenés à fréquenter des installations un peu plus éloignées, telles, pour la section golf, les golfs de Rosny-Sous-Bois et de la Poudrerie à Sevran.

Globalement le constat est fait, pour les activités sportives proposées par l'APSAD 93 qu'il existe un lien très fort entre l'assiduité des adhérents, dans leur pratique quotidienne et l'éloignement de leur lieu de travail. Ce constat prend aussi en compte le fait que l'essentiel de la demande actuelle des adhérents concerne la pause méridienne. Cette réflexion doit être approfondie afin de trouver, dans les années à venir, sous réserve du développement et de l'adaptation de nos moyens, des solutions permettant des pratiques de proximité associant les villes limitrophes, voire les clubs locaux tout en aidant à la formalisation de pratiques nouvelles pouvant recueillir à moyen terme l'adhésion de nouveaux collègues. A ce sujet, une réflexion sur la pratique de la natation libre, voire son apprentissage, pour certains de nos collègues, ou la pratique d'autres sports collectifs (rugby) ou individuels (ping-pong, escalade, randonnée pédestre, aquagym) pourrait être menée au cours de l'année 2008. Par ailleurs, l'arrêt provisoire, je l'espère, des sections Sport Auto et Théâtre doit nous conduire à mieux préparer la mise en œuvre des nouvelles activités et trouver les moyens de soutenir les adhérents désireux de se lancer dans un tel projet.

Parallèlement, le fonctionnement des sections et globalement de l'APSAD 93 doit aussi être évoqué. Il ne peut être appréhendé sans mener une réelle analyse des besoins et des réalisations en lien avec nos pratiques sportives. Sans entrer dans le détail, il peut être relevé que certaines sections ont dû arrêter leur politique d'investissement notamment en matière de renouvellement de matériels, voire pour certaines ont délibérément diminué le volume de leur activité. D'autres ont dû augmenter régulièrement le montant des droits d'adhésions des adhérents.

Dans ce contexte, l'APSAD 93 rappelle sa vocation forte d'être avant tout une association sportive d'entreprise. Ce principe entraîne l'obligation de mener des politiques tarifaires dans l'intérêt du plus grand nombre et de mieux intégrer la demande de pratiques sportives émanant des collègues, de nos adhérents et de leurs ayants droit. A ce sujet, il doit être sans cesse souligné que cette prise en compte ne pourra pas se faire à moyens constants. Cette logique trouvera une traduction forte dans le budget 2008 pour lequel chaque section sera amenée, en fonction de ses capacités et des moyens disponibles, à intégrer les nouvelles priorités et les traduire en terme de dépenses nouvelles. En effet, il semblerait paradoxale, qu'une association sportive d'entreprise, qui plus est, intervenant au cœur de la Seine Saint Denis, ne maintienne pas en direction des collègues de l'entreprise une dynamique susceptible de permettre aux plus défavorisés d'accéder, à un prix relativement bas, à des pratiques sportives de loisirs de leur choix.

Aujourd'hui, l'activité de nos sections est portée intégralement par le bénévolat des adhérents, notamment celui des responsables de section et de leur équipe. A ce sujet, je les remercie encore vivement de leur implication quotidienne au cours de cette saison. Je profite de l'occasion pour remercier aussi les services départementaux (DCPSL, DLM, DBD) pour les réponses apportées à nos demandes.

Le bénévolat est notre moteur, cependant, notre activité a besoin pour les années à venir de renforcer certaines tâches administratives et de disposer d'outils de communication efficaces, peu consommateurs de ressources et de temps.

Ainsi, dans les mois à venir, un travail important ayant déjà été réalisé par l'équipe du site Internet, des améliorations notables vont être perceptibles. Cependant, il faudra que chacun s'en imprègne et s'engage, de sa propre initiative, afin notamment de soulager les responsables de section, pour les sections qui le veulent, de la mise en œuvre et du suivi de certaines formalités administratives. Par ailleurs, le site Internet de l'APASAD 93 devra devenir à moyen terme un réel lieu d'information et d'échanges à destination de tous les adhérents. Ainsi, les résultats des sections, leurs projets, leurs recherches pourront être accessibles et rencontrer plus rapidement la réflexion puis l'adhésion de tous.

Dans ce même champ de réflexion, une attention particulière doit être portée à la communication externe de l'association. Il semble urgent de pouvoir se rapprocher de la Direction du Personnel afin qu'une collaboration avec la Direction de la Communication soit engagée très rapidement. Dès à présent les besoins concernent le renouvellement des supports de communications conventionnels (tracts, affiches, panneaux) mais aussi une communication auprès des agents (Acteurs) et la mise à disposition de divers articles promotionnels portant le logo du Département voire celui de l'APASAD 93.

Les ressources humaines mises en œuvre au sein de l'APASAD 93 sont importantes. Elles relèvent toutes d'un bénévolat assumé par quelques adhérents réellement engagés dans la vie militante que constituent l'organisation et le suivi d'une activité telle que celle de l'APASAD 93. Au delà de cet engagement indispensable et sans lequel notre association ne pourrait fonctionner, le constat doit être fait qu'il faut maintenant donner des moyens supplémentaires aux sections et plus généralement tendre vers un accroissement des potentiels de chacun. A ce titre, comme cela a pu être proposé aux responsables de section un plan de formation est à établir avec les sections intéressées. Le principe en est simple. Il s'agit d'offrir aux adhérents souhaitant apporter leur aide au fonctionnement de l'APASAD 93 ou de leur section, la possibilité d'accéder à des formations de diverses nature (brevets d'Etat, formations à la gestion des associations, formations financières, etc..). Pour tous ces points, chaque section peut d'ores et déjà budgétiser sur 2008 ses projets et communiquer les éléments quelle aura retenus. Cette dynamique constitue ce que l'on pourrait désigner comme une certaine professionnalisation des pratiques et des dirigeants bénévoles dans le bon sens du terme à savoir plus de compétences pour ceux qui le souhaitent mais maintien et défense du postulat que les activités de l'APASAD 93 doivent susciter le bénévolat et s'en nourrir à défaut de devenir de simples prestations que tout un chacun pourrait acquérir sur le « marché ». De fait cette dynamique vise à accroître, bien sûr selon leurs possibilités la participation des adhérents à l'organisation de leur propre activité sportive au sein de l'APASAD 93.

Dans un autre secteur, celui des finances, une recherche accrue d'aides privées, à défaut de pouvoir obtenir des subventions plus conséquentes, doit être lancée. Elle s'appuie sur le constat qu'il est toujours délicat, quel qu'elle soit, de ne dépendre que d'une seule source de financement.

Dans le domaine des pratiques sportives douces, l'APASAD 93 a pu s'engager depuis de nombreuses années, par le biais de sa section yoga et plus récemment sa section sophrologie, dans une nouvelle voie dédiée à une autre perception du corps et des pratiques qui en découlent. Ainsi, la gestion du stress, l'apprentissage de méthodes de relaxation et le développement du « soi » en termes de perception et d'échanges avec autrui, prennent une nouvelle dimension. Celle-ci s'intègre pleinement dans la logique du développement du sport à l'entreprise où pratiques sportives de loisirs doivent maintenant s'accompagner de pratiques « nouvelles » formalisant la prise en compte

d'une autre dimension perceptible dans la demande de nos collègues. De fait, ces pratiques « nouvelles » doivent obtenir « droit de cité » au même titre que les activités sportives conventionnelles à partir du moment où elles contribuent au mieux être et au mieux vivre à l'entreprise.

II L'activité des sections : actions, moyens et difficultés.

Le bilan des sections pour la saison 2006-2007 s'inscrit donc dans le cadre évoqué ci-dessus et doit alimenter sans cesse les réflexions en cours. A cet effet, j'invite ceux qui le veulent, adhérents et responsables de section à participer sans donner de limites à leurs propositions. Le principe à suivre maintenant est, à mon sens, de laisser chacun avancer ses idées, de rechercher ensemble les moyens nécessaires à leur réalisation puis de décider ensemble de lancer les activités que nous retiendrons. Cette logique ne pourra donc s'inscrire que dans un cadre très précis où les moyens mobilisés ne le seront pas au détriment du fonctionnement actuel des sections existantes à ce jour.

APSAD SECTION PLONGEE

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

La section plongée a été créée il y a une douzaine d'années autour de passionnés de la pratique de ce sport.

Thierry MORIN est le Président de la section depuis le 27 juin 2006 et le restera encore une année après la décision prise par les adhérents lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le mercredi 5 septembre 2007.

Les objectifs

La section plongée vise à permettre aux adhérents de pratiquer leur sport en toute sécurité. Pour cela elle s'est fixée pour objectif de développer les compétences techniques de chacun au travers un entraînement hebdomadaire au Centre nautique Jacques Brel de Bobigny (tous les mercredi de 19 heures à 21 heures, sauf vacances scolaires) afin d'une part, de maintenir une bonne condition physique, gage de sécurité et d'autre part, d'offrir des cours de technique de plongée dans la fosse de plongée de 10 m du centre nautique.

C'est pour cela que nous conservons notre directeur technique détenteur d'un BEES 1 reconnu apte à assurer à la fois la formation technique et théorique des niveaux de N1 à N4. Par ailleurs, il intervient bénévolement, c'est donc une économie substantielle pour le club.

Cependant, cet entraînement hebdomadaire ne suffit pas car il se pratique en milieu clos non soumis aux conditions climatiques (température, vent, courant etc.). Dans ces conditions, il est donc nécessaire de pratiquer ce sport en milieu naturel afin de parfaire sa formation. Dans ce cadre deux jours de sortie ont été organisés près d'Angers dans une ancienne carrière de granite bleu reconvertie en fosse de plongée.

Les activités

Cette sortie formation s'est déroulée les 7 et 8 mai dernier à « la carrière de la roche bleue » à Bécon-les-Granits avec respectivement 5 participants le 7 mai et 9 participants le 8 mai. Les déplacements ont été effectués en co-voiturage à la charge des participants.

Le club a pris en charge les frais de plongée (gonflage des blocs et taxe d'utilisation de la carrière). Elle a été l'occasion pour un adhérent de faire ses premières bulles en milieu naturel, le confortant dans sa pratique en piscine et le rassurant pour la prochaine sortie en mer.

Cette sortie formation a aussi été l'occasion pour le directeur technique de faire une première évaluation en milieu hostile (température basse et faible visibilité) des nouveaux plongeurs arrivés au début de la saison.

Après ce test grandeur nature, les adhérents ont pu prendre part, pour le plaisir des yeux, au voyage organisé sur l'île de Port Cros. Cette sortie en mer, avec 12 participants, s'est déroulée du dimanche 24 au vendredi 29 juin. Depuis 2 ans, le transport est effectué en train (auparavant, le trajet était réalisé avec les véhicules de l'APSAD). Ce manque de moyen de transport propres à l'association a réellement impacté le fonctionnement de la section à plusieurs reprises.

Le logement des participants et la prestation plongée sont assurés par l'UCPA située sur l'île du Levant. L'ensemble des plongées se déroulent dans le cadre fabuleux du parc national de Port Cros. Les plongeurs de niveau N2 ont été placés en situation d'autonomie par notre directeur technique leur permettant ainsi de prendre toute la mesure des enseignements réalisés au cours de l'année en piscine. De même ont ils pu se familiariser avec la nécessité de bien respecter les directives du directeur technique et cerner le champ de leur propre autonomie. Les plongeurs de niveau N1 quant à eux, ont été encadrés toute la semaine afin d'améliorer leur progression en milieu marin.

Le mois de juin a aussi été mis à contribution pour donner les premières bases théoriques de plongée avec deux cours de 2 heures les mercredis 6 et 13 juin. Ces cours sont nécessaires d'une part pour permettre de valider des niveaux de plongée lors d'examen et d'autre part, pour comprendre le fonctionnement du matériel et les réactions du corps humain en milieu aquatique.

La vie sociale du club

La vie sociale du club est riche, toutes les occasions sont prétextes à se retrouver pour un grignotage ; les deux cours théoriques de juin, les premières bulles des uns, les réussites de niveau des autres et bien sûr la nouvelle année. De plus, nous avons accueillis cette saison deux nouvelles recrues : Jocelyn et Cécile, qui disposent d'un jardin pratique pour toutes ces agapes.

La poursuite des activités

Au regard des objectifs de formation et de sécurité que s'est fixés la section, il est bien évident que les entraînements actuels ne sont pas suffisants.

Il serait nécessaire :

- ✓ De s'entraîner deux fois par semaine en piscine afin d'avoir une meilleure condition physique,
- ✓ De multiplier les sorties en milieu naturel en vue de formations techniques.

Cependant, au regard du budget actuel, il n'est pas possible de proposer une multiplication de ces activités. Dans ce contexte, la section demande d'ores et déjà que le budget 2008 soit revu à la hausse de manière conséquente afin de tenir compte notamment des coûts de locations et du renouvellement des matériels.

	RECETTES	DEPENSES
Report saison 2005-2006	2 018,77	
Régul chèques non débités av 2005	671,82	
Location piscine Bobigny 2006		2 087,10
Location piscine Bobigny 2007		2 172,00
Cotisations	1 443,00	
Subvention APSAD générale	3 000,00	
Subvention ASPTT	90,00	
Voyages		
<i>Levant 2006</i>	1 061,00	
<i>Levant 2007</i>	2 630,00	4 401,90
<i>Réservation voyage automne 2007</i>		0,00
Formations		438,00
FFESSM		564,20
Matériel :		
<i>entretien</i>		577,70
<i>achat</i>		993,00
Moniteur :		
<i>charges + salaires</i>		0,00
<i>matériel pédagogique</i>		0,00
<i>encadrement Egypte</i>		740,00
<i>encadrement Levant</i>	1 771,90	1 771,90
<i>frais de déplacement</i>	1 299,58	1 299,58
Frais de déplacement président	89,46	89,46
Assurances		452,25
Divers		193,90
TOTAL	14 075,53	15 780,99

SOLDE	-1 705,46
--------------	------------------

A titre d'exemple, le coût de location de la piscine a augmenté par rapport à la saison 2005-2006 de 7,45 € de l'heure car en plus de la location de la ligne d'eau et de la fosse de plongée comme les années antérieures, la SEMECO nous facture une location du compresseur de 40 € par mois.

Compte tenu de l'arrivée de nouveaux adhérents, il a été nécessaire d'acheter du matériel supplémentaire afin de compléter la palette du matériel disponible, plus adapté à des plongeurs de grande taille.

Les inscriptions pour la saison 2006-2007 sont restées stables par rapport à celles de la saison 2005-2006, soit une quinzaine de membres, avec la venue de plusieurs nouveaux adhérents du Conseil général représentant 85,7 % des adhérents (travaillant au CG ou ayant droit).

Le montant des cotisations est resté stable par rapport à la saison précédente soit :

Agents du Conseil général	123 euros
Ayants droits d'agents du CG	123 euros
Autres membres	153 euros

Ces taux ont été appliqués à tous les membres, y compris les membres du bureau.

APSAD SECTION SOPHROLOGIE

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

Le bilan de la saison est mitigé puisque le nombre d'adhérents a diminué (6) du fait de la suppression du groupe du midi (soit 10 personnes, restriction budgétaire oblige). En effet, l'an passé la section proposait deux créneaux de pratique (midi et soir). Toutefois, il faut noter que les adhérents ont été très réguliers et assidus dans leur pratique et que 2/3 des adhérents sont de « nouveaux inscrits ».

Par ailleurs, une certaine monotonie s'était instaurée entre les adhérents et le sophrologue avec lequel nous travaillions depuis maintenant trois ans. Ce constat nous conduit à faire appel à un nouveau praticien pour la saison prochaine.

La section a également changé de locaux pour la pratique de son activité. En effet, le Club de la Cité 2 n'était pas approprié à notre pratique (*trop de bruit quand la ventilation était en marche et températures trop faibles dès l'arrêt de la ventilation !*). Nous avons donc obtenu d'utiliser les salles du bâtiment K.

Nous espérons, pour la nouvelle saison, mobiliser de nouveaux adhérents grâce à la fois, à notre nouvelle intervenante et à la modification du cadre des séances. A ce sujet, un contact sera établi avec la médecine préventive afin de relayer une information relative à la sophrologie sans doute susceptible d'intéresser d'autres collègues.

APSAD SECTION GOLF

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007



La section est affiliée à la Fédération Française de Golf sous le N° 2025.

La section travaille au développement de la pratique du golf de loisir. A ce titre elle organise, avec la participation d'intervenants qualifiés, des cours, des parcours loisirs, des compétitions de classement APSAD et des compétitions CORPO en championnat Ile-De-France et NGF Partenaires' Cup.

L'évolution des effectifs de la section est relativement stable. Chaque année quelques inscrits demeurent sur liste d'attente dans l'attente d'une place éventuelle. Depuis trois ans les effectifs ont évolué de la manière suivante :

- Année 2004 : 31 adhérents
- Année 2005 : 31 adhérents
- Année 2006 : 45 adhérents
- Année 2007 : 48 adhérents

Cette saison, la section avait pris le parti de participer à de nombreuses compétitions malgré des droits d'inscriptions élevés. A ce sujet, une participation plus importante ayant été demandée aux adhérents quelques défections ont pu être notées.

Les résultats sportifs pour l'année 2007 peuvent se décliner ainsi :

- Compétition « Challenge Départemental Seine Saint Denis » : 3ème sur 4 équipes,
- Compétition CORPO NGF (35 équipes),
 classement brut : APSAD1 = 4ème
 APSAD 2= 33ème
 classement net : APSAD 1 = 4ème
 APSAD 2 = 34ème

Les activités pour la partie cours collectifs 2007 se sont déroulées ainsi:

- 25 h de Cours débutants (20 personnes au golf de la Poudrerie à Sevran),
- 23 h de Cours confirmés (24 personnes au golf de Rosny-Sous-Bois).

L'activité relative au parcours de loisirs s'est déroulée selon le calendrier suivant :

PARCOURS LOISIRS 2007		
DATE	PARCOURS	LIEU
Lundi 22 janvier	9 trous	Golf de Gonesse (95)
Mardi 13 février	Compact ou 9 trous ou 18 trous	Golf de Lésigny (77)
Mercredi 7 mars	9 trous ou 18 trous	Golf de Bussy Saint-Georges (77)
Jeudi 26 avril	Compact	Golf de Saint-Ouen l'Aumône (95)
Vendredi 25 mai	9 trous ou 18 trous	Golf de Disneyland (77)
Lundi 4 juin	Compact ou 9 trous ou 18 trous	Golf du Domaine de la Brie (77)
Mardi 18 septembre	9 trous ou 18 trous	Golf de Mont griffon (95)
Mercredi 3 octobre	Compact ou 9 trous ou 18 trous	Golf de Meaux Boutigny (77)
Jeudi 15 novembre	9 T ou 18 T	Golf de Bellefontaine (95)
Vendredi 14 décembre	Compact	Golf de la Poudrerie (93)

Les compétitions organisées par la section ont remporté un engouement nuancé :

6 COMPETITIONS APSAD GOLF 2007 AMICALES OU DE CLASSEMENT			
DATE	HORAIRE	PARCOURS	LIEU
Jeudi 15 mars	14 h 00	Classement 18 trous	Golf de la Poudrerie (93)
Vendredi 11 mai	10 h 00	Amicale 18 trous / Compact	Golf de Lésigny (77)
Mercredi 20 juin	14 h 00	Amicale 9 trous	Golf de Bussy Saint-Georges (77)
Mardi 11 septembre	10 h 00	Amicale 9 trous (Remise des prix)	Golf de Rosny-sous-Bois (93)
Vendredi 26 octobre	14 h 00	Classement 18 trous	Golf de la Poudrerie (93)
Mercredi 28 novembre	14 h 00	Pitch and Putt 9 T (Remise de prix)	Golf de Saint-Ouen l'Aumône (95)

Les compétitions organisées par NGF ont rencontré un vif succès de par la qualité des parcours rencontrés et la convivialité des participants :

12 COMPETITIONS CORPO « NGF Partenaires' Cup 2007 »	
DATE	LIEU
Samedi 10 mars	Golf de Bondoufle (91)
Vendredi 23 mars	Golf de Bussy Saint Georges (77)
Vendredi 6 avril	Golf de Lésigny (77)
Samedi 28 avril	Golf du Vaudreuil (27)
Dimanche 27 mai	Golf de Gadancourt (95)
Vendredi 15 juin	Golf du Domaine de la Brie (77)
Samedi 30 juin	Golf de Saint Germain les Corbeil (91)
Vendredi 7 septembre	Golf de Disneyland (77)
Samedi 22 septembre	Golf de Mont griffon (95)
Vendredi 12 octobre	Golf de Meaux Boutigny (77)
Samedi 20 octobre	Golf du Champ de Bataille (27)
Vendredi 9 novembre	Golf de Green Parc (91)

La participation des adhérents aux compétitions CORPO « Championnat IDF » a été plus nuancée. En effet, certaines rencontres ayant eu lieu en semaine, la fréquentation a subi des fluctuations. Cependant globalement, le niveau de jeu a été attractif permettant à des joueurs de niveaux différents de s'exprimer et « se faire plaisir » dans une ambiance chaleureuse.

5 COMPETITIONS CORPO « Championnat Ile-De-France »	
DATE	LIEU
Vendredi 11 Mai	Golf de Bellefontaine (95)
Vendredi 1er Juin	Golf de Crécy la Chapelle (77)
Vendredi 29 Juin	Golf de Villeray (91)
Samedi 22 Septembre	Golf du Chevannes (91)
Samedi 13 Octobre	Golf de Mont Griffon (95)

Globalement, le niveau de participation financière décidée pour la saison a eu un impact sur la fréquentation lors des compétitions. Par ailleurs pour des raisons de restrictions budgétaires, l'achat de petits matériels notamment la dotation des nouveaux adhérents a fortement diminué et a été supprimée pour les autres adhérents. Cette dotation était initialement incluse dans les droits d'adhésion de l'adhérent. Le budget de la saison prochaine s'inscrit dans une logique de très forte augmentation. Enfin, une réflexion portant sur l'utilisation d'un moyen de transport collectif doit être menée afin de répondre à une demande réelle de la section et une nouvelle formule de cours devrait permettre de mieux répondre aux attentes des adhérents.

APSAD SECTION FOOTBALL

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

Activité football loisir

La section football loisir a été constituée en septembre 2006 à partir d'un groupe jouant l'année précédente dans un championnat organisé par la 2F OPEN-JS, association nationale d'activités sportives à l'origine « Education Nationale » ayant son siège près de Tours et qui se divise en délégations départementales.

Il est apparu que plusieurs collègues du Conseil Général étaient intéressés pour jouer ainsi régulièrement dans une équipe ayant pour caractéristique des différences d'âges, voire de niveaux sportifs et une composition mixte (présence d'une joueuse)

Ce championnat amateur d'un niveau intéressant nécessitait de trouver un nombre de joueurs suffisant pour assurer un effectif d'au moins 11 joueurs à l'entraînement

tous les lundi soir (y compris les lundis froids et pluvieux d'hiver). Cependant cette limite devait aussi permettre de ne laisser personne sur la touche.

C'est ainsi que 7 agents du Conseil Général et 10 jeunes adultes -pour la plupart enfants de ces agents- se sont engagés pour la saison sportive. Le terrain et des vestiaires ont été réservés au stade départemental de la Motte à Bobigny tous les lundis à partir de 20 heures.

Dans le cadre du championnat qui n'a pour ambition que de nous permettre de jouer avec plaisir au football, nous avons rencontré des équipes de Drancy, Sevran, Aulnay(3), Les Lilas, Tremblay, Pantin, Saint Brice, Neuilly sur Marne et Villemomble. Des représentants de ces équipes se rencontrent régulièrement pour résoudre les problèmes d'organisation.

Un événement majeur s'est tenu le lundi 25 juin. Tous les terrains de la Motte étant totalement libres en soirée, nous avons pu organiser un tournoi regroupant l'ensemble de ces équipes, soit plus d'une centaine de joueurs malgré des conditions météo très inhabituelles pour un début d'été (froid, vent et pluie sans interruption). Ainsi, lors de sa prochaine édition, une large campagne d'information devrait permettre d'associer un grand nombre de collègues et mobiliser les ressources humaines de plusieurs des sections de l'APSAD 93.

Sur le plan financier, chaque joueur s'est acquitté d'une cotisation pour la saison, à partir des barèmes de la 2F OPEN-JS, différentes selon le statut (agent éducation nationale ou apparenté, étudiant, adhérent ou non à la MAIF). Une part de la cotisation couvre l'assurance. Nous avons un jeu de maillots disponible pour chaque match, le reste de l'équipement et les frais de déplacement ont été supportés individuellement par chacun des adhérents.

Pour la saison prochaine, nous demandons en premier lieu à bénéficier, à nouveau, des installations du stade de la Motte dans les mêmes conditions que cette année. De même, un effort conséquent devra être fourni par l'APSAD 93 afin de prévoir une dotation complète pour l'équipe et procéder au renouvellement des ballons (10 ballons pour matchs et entraînements).

Football de compétition.

L'effectif de la section pour cette saison a été d'une quinzaine d'adhérents. A plusieurs reprises des collègues sont venus « tester » leur motivation mais n'ont pas donné suite.

L'activité de la section est essentiellement tournée vers la participation à des matchs, tournois amicaux et des championnats interdépartementaux. L'équipe a été classée première en championnat départemental. Ses séances d'entraînement ont été réalisées de 18h à 20h les mardis et jeudis au Stade départemental de La Motte.

L'inscription en championnat UNSFEN comportant 12 équipes de Seine Saint Denis, a rencontré un réel engouement. Les rencontres ont été amicales même si la volonté de s'imposer lors des matchs a pu produire des matchs âprement disputés mais sans violence déplacée.

Par ailleurs la section a réussi à établir de bonnes relations avec l'équipe du Service du Sport et des Loisirs. Enfin, le tournoi du 23 et 24 juin dernier s'est bien déroulé. Cet événement organisé à Bobigny devrait maintenant être organisé à une autre échelle.

La section réfléchit aujourd'hui à la mise en place de formules de jeu basées sur le football à 7. Cette hypothèse permettrait d'augmenter le nombre d'équipes, d'accroître le temps de jeu de chacun et pourquoi pas d'accueillir une équipe féminine.

Le financement de la section est globalement équilibré mais impliquera sûrement une augmentation des tarifs des licences pour la saison prochaine. L'activité de la section nécessiterait la mise à disposition d'un terrain sur herbe pour l'année prochaine.

APSAD SECTION GYMNASTIQUE-DANSE

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

L'activité gymnique s'étant fortement développée, nous avons dû créer un cours supplémentaire le vendredi midi. La section propose maintenant cinq heures de cours par semaine, à Bobigny et un cours, le jeudi soir, à Rosny sous Bois. Cette dernière expérience ne sera pas reconduite la saison prochaine. A ce jour, la section compte une centaine d'adhérents.

Cette année un nouveau professeur a été accueilli : M^{lle} Hella présente des compétences et des savoirs faire devant permettre encore de fidéliser la pratique des adhérent(e)s.

Au vu de la demande des collègues, nous espérons pouvoir ouvrir un autre cours de gymnastique d'un niveau plus élevé. Cette création est liée à l'utilisation de la salle du Club du parc de la Bergère. Pour cette activité plus intensive, un certificat médical délivré par un médecin diplômé en médecine sportive sera demandé.

Pour la danse, l'effectif atteint cette année plus d'une dizaine d'adhérents. Nous avons dû constater avec regret le départ d'Elise, notre professeur, pour cause de mutation. De plus les deux autres professeurs ont demandé à bénéficier d'un congé parental. Nous recherchons donc activement un nouveau professeur pour la saison prochaine.

A ce sujet il faut noter l'impact de l'évolution des contrats de travail CDD vers des CDI, d'un coût plus élevé. Dans ces conditions l'évolution des rémunérations des intervenants devient un point crucial des budgets pour nos sections.

Concernant le déroulement des activités gymnastique et danse, la capacité des salles de sport de la Cité 2, ne permettent plus d'accueillir d'autres adhérents. De fait, nous sommes dans l'obligation de refuser des inscriptions. La création de nouveaux cours ne pourra s'effectuer que sur des créneaux obtenus dans d'autres locaux, notamment ceux du Club du parc de La Bergère.

Nous espérons pouvoir organiser des stages courts dans le courant de l'année prochaine, ceux de la saison précédente ayant rencontré un vif succès. En effet, une autre dynamique se crée autour de ces moments de regroupement.

En conclusion, les activités « Gymnastique et Danse » ont donné naissance à deux groupes dynamiques grâce à la gentillesse et au savoir faire des professeurs. Cette pratique ne perdure que grâce à un bénévolat actif animé par un dévouement sans limite.

APSAD SECTION TAICHI CHUAN/YOGA

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

La section TAICHI CHUAN / YOGA existe depuis 20 ans. Elle compte deux activités ; Yoga (plus de 60 adhérent(e)s) et Taichi chuan (près de 30 adhérent(e)s). Cette activité initialement délocalisée dans les locaux de la DEA s'articulait autour de 2 séances hebdomadaires en 2006. Celle-ci a été ramenée à 1 séance par semaine en 2007.

De nombreux échanges ont lieu en prolongement des activités uniquement encadrées par des bénévoles. La poursuite de l'activité dans de bonnes conditions nécessitera l'acquisition de matériels relativement onéreux (tapis, bâtons, sabres etc..) De plus, les coûts supplémentaires, liés à un intervenant extérieur, notamment pour l'organisation de stages courts, devront être intégrés au budget pour l'année prochaine.

APSAD SECTION COURSE A PIED

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

La section course à pied existe depuis 6 à 7 ans et compte une dizaine d'adhérents. Cette évaluation ne prend pas en compte, les pratiquants libres qui se joignent aux adhérents de manière inopinée ou à l'occasion de la préparation de courses particulières. Les séances se déroulent à la Cité administratives N° 2 (course le long du canal de l'Ourcq).

L'organisation actuelle de l'activité relève d'une pratique confidentielle nécessitant une dynamique d'encadrement adaptée à la demande de pratiquants très autonomes. De plus, une réflexion est en cours concernant les apports techniques, médicaux ou physiologiques que des professionnels du sport et de la santé pourraient dispenser en comité réduit. Cette approche concerne aussi la mise en œuvre de dotations en matériels, permettant notamment de suivre les paramètres physiologiques caractérisant une pratique sécurisée.

Un éclairage particulier doit être apporté sur les conditions d'hygiène relatives à la pratique de la course à pied en cité 2 mais aussi de manière globale pour tous les sites (Pantin, Cité 2, Bobigny centre). Ainsi, est signalé un manque de douches et des difficultés concernant l'accès aux vestiaires (clés des locaux Cité 2). En effet, les créneaux horaires peuvent être très variables d'une journée à l'autre et les pratiquants, arriver en décalage les uns par rapport aux autres. Une réflexion doit être menée afin de trouver une solution souple répondant aux besoins des pratiquants (lecteur de badge, casiers, clé à disposition au bureau du vigile etc.....).

Pour cette saison, la section a participé à 1 compétition importante. En effet, elle a été engagée à la mythique course de niveau internationale : la Transbaie (baie de Somme). La saison prochaine d'autres courses seront programmées dont certaines nécessiteront des hébergements distants et des frais de déplacements à prendre en compte au budget prévisionnel.

APSad SECTION SAVATE-BOXE-MUSCULATION

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

Cette section présente la particularité de proposer trois activités dont les pratiques sont complémentaires. Ainsi, l'activité musculation n'est pas une pratique autonome mais totalement liée aux autres disciplines. Cette section comporte une soixantaine d'adhérents auxquels il faut ajouter les collègues venant tester l'activité pendant une ou deux séances sans donner suite ou ceux venant chercher les conseils destinés à une pratique personnelle.

L'activité savate forme accueille maintenant plusieurs collègues féminines très intégrées dans cette pratique relativement exigeante et éprouvante.

La saison s'est terminée pour l'activité boxe par un stage de formation de premier niveau fédéral. De fait elle préfigure le mouvement qui se prolongera la saison prochaine pour d'autres sections.

Cette section pour les activités savate et boxe participe à des tournois et des championnats amateurs. Elle a produit deux finalistes en championnat régional dans la catégorie vétérans.

Les adhérents soulignent les difficultés liées aux cheminements dans le bâtiment et des problèmes récurrents liés à l'utilisation des douches.

APSad SECTION TENNIS SQUASH

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

La saison sportive débute le 1er mardi octobre pour les cours, les rencontres amicales et les championnats. Une pratique de loisirs est organisée pendant les mois de juillet et août. L'activité tennis compte une trentaine d'adhérents dont une dizaine de femmes. La pratique du squash concerne une dizaine d'adhérents dont la moitié pratique régulièrement.

La participation des adhérents pour l'achat de licences varie de 80 à 120 € selon la formule choisie. Ceux souhaitant participer aux compétitions versent 185 € en plus.

En début de saison de nombreux contacts sont établis avec des collègues apparemment intéressés par l'activité mais aucune suite pour concrétiser leur inscription (10 personnes). Par ailleurs des éléments extérieurs viennent altérer l'intérêt des adhérents potentiels. Ainsi, la suppression des « petits avantages adhérents » impliquent que ces derniers

payent maintenant leur cordage et les balles. A ce jour, les partenaires financiers sont aléatoires. Les déplacements sont assumés par les adhérents.

Le budget de la saison a été très fortement marqué par le coût exorbitant des locations de terrains. De même l'organisation de plannings répondant aux demandes de tous est de plus en plus difficile à mener.

Un élément majeur doit être souligné puisque l'équipe compétition accède à la 2ème division.

La section attire l'attention de l'APSAD 93 sur le fait que la subvention est insuffisante et qu'il doit être tenu compte du fait que le poste location de terrains occupe 60 % de son budget.

APSAD SECTION BADMINTON

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2006-2007

Cette section créée au cours de la saison sportive 2005/2006 compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents. Les effectifs en progression se heurtent aux limites imposées par les capacités de la salle mise à disposition par la ville de Bobigny (4 terrains maximum par gymnase).

La vie de la section est riche puisqu'elle organise des animations et des repas où chacun peut lier des relations amicales.

Les entraînements, se déroulent à Bobigny, à hauteur de l'hôpital Avicenne. La section a démarché une société afin d'obtenir une aide financière indirecte (rabais sur catalogue)

En conclusion, l'activité des dix sections de l'APSAD 93 s'est déroulée de façon très inégale. Certaines ont atteint leur seuil de saturation soit par manque de locaux disponibles, de professeurs ou plus simplement par un manque de budget. Cette appréciation devra être précisée dans les prochains mois et rapprochée des demandes exprimées par les collègues lors du recensement prochain des pratiques. Cette étape est importante car nous ne devons pas oublier que de nombreux collègues « nouveaux » vont rejoindre les personnels départementaux (TOS, DDE).

De même, une réflexion portant sur l'accès aux pratiques sportives pour les personnels travaillant sur les sites extérieurs (foyer, crèche, PMI) doit être menée. Elle devra aussi prendre en compte la réflexion sport handicap et pratiques sportives d'entreprises.

Globalement, concernant les dotations matérielles, il doit être précisé que les sections qui avaient suspendu leurs achats vont devoir s'équiper de nouveau dès la saison prochaine. Ainsi, la section plongée doit remplacer les matériels jugés non fiables ou faire réviser certains autres. De même, des investissements sont à prévoir pour les sections courses, football, yoga etc...

Par ailleurs, des coûts de location de terrains ou de piscine, voire de gymnase ont un fort impact sur les budgets et nécessiteront une prise en compte justifiée.

De même, le remplacement d'équipements informatiques obsolètes ou hors service nous amènera à préparer un budget spécifique intégrant cette mise en œuvre (matériels, contrats logiciels).

Enfin, le volet formation nécessitera de réserver des crédits pour les stages et intervenants afin de poursuivre les efforts de formation engagés par exemple par la section plongée ou Boxe savate forme musculation.

Le Président de l'APSAD 93

Jean-Marc BRUN